



Ce document a été numérisé par le CRDP
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets
d'Examens de l'enseignement
professionnel

**BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE
SESSION 2011**

CONSIGNES AUX RESPONSABLES DES CENTRES D'EXAMEN

Dans chaque centre d'examen, il est conseillé d'associer une personne ressource chargée de :

- Vérifier avant le début des épreuves, la conformité de la matière d'œuvre avec la liste des végétaux
- Mettre en place les fleurs et les supports éventuels
- Coordonner
- Accueillir
- Faire l'appel
- Transmettre et certifier les documents (dossier professionnel, grilles d'évaluation....)
- Aider le Conseiller de l'Enseignement Technologique

E1 FLEURISTERIE

Coefficient : 17

Le candidat doit se munir du matériel et des outils conseillés en annexe 1 ci-jointe.

Cette épreuve est constituée de trois sous-épreuves.

Le candidat gère librement les végétaux mis à sa disposition pour réaliser l'ensemble des travaux floraux. Les végétaux non-utilisés pour l'épreuve de fleuristerie, seront présentés **obligatoirement** avec les travaux réalisés.

Les 3 sous-épreuves sont précédées d'une séquence de 30 minutes au cours de laquelle le candidat sera invité à :

- Prendre connaissance de l'ensemble des sujets
- Identifier et vérifier la matière d'œuvre mise à sa disposition
- Sélectionner et répartir les végétaux pour chaque sous-épreuve.

Le candidat se présentant seulement à une ou deux sous-épreuves doit préalablement choisir ses végétaux parmi le lot mis à sa disposition.

Lors de l'évaluation, il est conseillé de considérer l'ensemble des productions florales U11, U12, U13 de chaque candidat.

U11 – Travaux courants

Durée 2 heures

Coefficient 5

Cette sous-épreuve comporte la réalisation de :

- Un bouquet lié
- Une composition piquée racinée ou autocalée (autobloquée)

U 12 – Arrangement complexe

Durée 1H30

Coefficient 5

Il s'agit d'une épreuve d'arrangement floral complexe à sujet et temps d'exécution imposés avec libre-choix et gestion des végétaux et accessoires.

U 13 – Conception et réalisation d'un travail floral

Durée 3 heures

Coefficient 7

Le candidat doit réaliser un travail en conformité avec le thème retenu (et communiqué 4 semaines avant la date du début des épreuves).

Chaque candidat sera informé du thème retenu et de la liste des matériaux, accessoires nécessaires à la construction du support et à la réalisation du travail floral. Ces matériaux et accessoires seront apportés par le candidat le jour de la sous-épreuve « Conception et réalisation d'un travail floral U13 ».

Le jour de l'épreuve, il sera demandé au candidat :

- De réaliser une esquisse ou un croquis de son travail floral (support et fleurissement)
- De justifier succinctement ses choix
- De créer un support et son fleurissement de style libre selon le thème retenu, en fonction des informations qui lui seront communiquées (concernant notamment l'environnement) et des végétaux qu'il aura préalablement sélectionnés et qu'il utilisera à sa convenance.
- D'utiliser les végétaux de façon optimale. Les végétaux non-utilisés seront présentés avec le travail réalisé.
- De mettre en valeur son travail floral qui doit être portable par lui-même en une seule fois.
- De remettre son croquis avec le travail floral.

E2 TECHNOLOGIE ET BOTANIQUE

Coefficient 6

Première partie : Technologie

Coefficient 3

Durée 2 heures

Dans le cadre d'une étude de cas, plusieurs questions indépendantes ou liées portant essentiellement sur la technologie (S2) seront posées au candidat.

Deuxième partie : Botanique

Coefficient 3

Durée 1Heure30

Cette partie est constituée de :

- l'identification des végétaux : à partir d'une planche de photos, le candidat devra reconnaître 40 végétaux
- questions indépendantes sur le contenu du référentiel de botanique.

E3 COMMERCIALISATION / NEGOCIATION

Coefficient 6

U31 Organisation et négociation

Coefficient 4

Oral durée 45 minutes

Les consignes jointes en annexe 3 doivent être communiquées aux membres des commissions d'interrogation avant le début des épreuves.

A partir d'un dossier professionnel (construit d'après les consignes réglementaires figurant en pages 82 et 83 du référentiel) et d'un entretien, le candidat apportera la preuve des divers travaux qu'il est capable de réaliser et se montrera apte à mobiliser des connaissances variées.

U 32 Techniques commerciales

Coefficient 2

Durée 2 heures

En fonction des éléments de marché et de la politique commerciale qui lui auront été précisés, le candidat devra proposer une action commerciale adaptée et justifier ses propositions en mobilisant ses connaissances et en utilisant un vocabulaire adapté.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau SCEREN